



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

affaires étrangères : services extérieurs

Question écrite n° 109137

Texte de la question

La mission parlementaire d'évaluation et de contrôle sur les services de l'État à l'étranger a rendu son rapport en faisant plusieurs recommandations. La mission propose notamment d'harmoniser le niveau des moyens mis à la disposition des services de l'État à l'étranger. M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre des affaires étrangères de bien vouloir lui indiquer les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Texte de la réponse

L'harmonisation des moyens sera facilitée, partout où c'est possible, par le regroupement en un seul site des services de l'État à l'étranger, regroupement qui facilitera la mutualisation des instruments, notamment en matière d'administration et de gestion, de communication, de circulation de l'information. Elle concerne la compatibilité entre les applications de gestion comptable, les outils de messagerie et d'échange d'information. La mise en place des SAFU (services administratifs et financiers unifiés) interministériels doit permettre d'optimiser les ressources humaines sur les fonctions supports, par le regroupement et la rationalisation des fonctions administratives (gestion administrative, financière, domaniale, relations avec le service du protocole local) et la suppression des doubles procédures inutiles et des doublons de postes.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109137

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11456

Réponse publiée le : 17 avril 2007, page 3692